

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2020

Accusé de réception en préfecture 038-213801798-20200210-DEL002-20-DE Date de télétransmission : 13/02/2020 Date de réception préfecture : 13/02/2020

#### **DELIBERATION N° DEL002-20**

L'an deux mille vingt, le 10 février à dix-neuf heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 4 février 2020, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

#### Présents:

M<sup>mes</sup> A. BONNIN-DESSARTS, I. BEREZIAT, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEA, G. LE CLOAREC, C. PICCA et MM. R. BAH, T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J.C. GUERRE-GENTON, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, C. TISON, P. VERRI.

#### Pouvoirs

M<sup>me</sup> GERACI Marianne (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 10 février 2020) M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 7 février 2020)

#### Absents excusés :

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège M. DUBOIS Stéphane M. DUSSERRE Andy M<sup>me</sup> FERRACIOLI Chantal M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle M<sup>me</sup> ROULAND Chloé

MADAME ISABELLE BEREZIAT A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

# **OBJET:** Bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2019.

Rapporteur: Paul BERTHOLLET

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Il est porté à la connaissance du conseil municipal le bilan annuel des acquisitions et des ventes réalisées par la ville en 2019 (document annexé à la présente) en application de la loi n° 95-127 du 8 février 1995.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui donner acte de la présentation de ces éléments.

## **COMMUNE DE GIERES**

# **ACQUISITIONS 2019**

Nom du vendeur	Références Cadastrales	Surface Parcelle (s) m²	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix Payé	Date acte notarié	Nom du notaire
EDF	AM 58	6285 m²	/	14/05/2018	30 000 €	08/07/2019	Me KRAMPAC- DUVERNEUIL

#### **VENTES 2019**

Nom de l'acquéreur	Références	Surface	Date Avis des	Date	Prix payé	Date acte	Nom du notaire
Nom de l'acqueleur	Cadastrales	Parcelle m²	Domaines Domaines	Délibération de la Commune	1 IIA paye	notarié	Hom du notaire
SCCV de la Poste	AN 594 - 595	2 548 m²	16/02/2017	13/03/2017	518 580 €	18/03/2019	Me KRAMPAC- DUVERNEUIL
DE MELO Joao et NEGRELLO Laurence	E 1339	747 m²	12/09/2016	16/01/2017	10 104 €	27/03/2019	Me KRAMPAC- DUVERNEUIL
SCA LE FORT DU MURIER	E 1337	17 610 m²	12/09/2016	16/01/2017	132 000 €	27/03/2019	Me KRAMPAC- DUVERNEUIL et Me MARECHAL
CADEAU Stéphane et MASTROMAURO Rose	E 1338	812 m²	12/09/2016	16/01/2017	10 559 €	27/03/2019	Me KRAMPAC- DUVERNEUIL et Me BOULLE
BEVILLARD Eric et RENARD Cécile	E 1342	1 218 m²	12/09/2016	16/01/2017	4 217 €	27/03/2019	Me KRAMPAC- DUVERNEUIL
PELLETIER Jacques et MORAND Marguerite	E 1341 - 1272	4 473 m²	12/09/2016	16/01/2017	34 705 €	27/03/2019	Me KRAMPAC- DUVERNEUIL et Me NOVEL
LEBAS Sébastien et BROSSARD Olivier	E 1340	5 074 m²	12/09/2016	16/01/2017	38 415 €	27/03/2019	Me KRAMPAC- DUVERNEUIL et Me NOVEL

## **CONSTITUTION DE SERVITUDE 2019**

Nom du preneur	Références Cadastrales	Surface Parcelle	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix	Date acte notarié	Nom du notaire

# **BAIL 2019**

Nom du preneur	Références Cadastrales	Surface Parcelle	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix	Date d'entrée en vigueur du bail	Nom du rédacteur du bail
1							

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Gières, le 10 février 2020.

Pour extrait conforme, Le Maire,

Pierre VERRI.